



Fondation pour l'Agriculture  
et la Ruralité dans le Monde



# LES MÉCANISMES DE TRANSMISSION DE LA HAUSSE DES PRIX INTERNATIONAUX DES PRODUITS AGRICILES DANS LES PAYS AFRICAINS

Résumé de l'étude de Benoit Daviron<sup>1</sup> (coordinateur), Magali Aubert<sup>2</sup>, Nicolas Bricas<sup>1</sup>, Hélène David-Benz<sup>1</sup>, Sandrine Dury<sup>1</sup>, Johny Egg<sup>3</sup>, Frédéric Lançon<sup>3</sup>, Véronique Meuriot<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CIRAD, UMR Moisa, Montpellier; <sup>2</sup> INRA, UMR Moisa, Montpellier; <sup>3</sup> CIRAD, UPR Arena, Montpellier; <sup>4</sup> CIRAD, UMR Tetis, Montpellier.

Contact : Cecilia Bellora, [cecilia.bellora@fondation-farm.org](mailto:cecilia.bellora@fondation-farm.org), +33 1 43 23 68 14

L'étude est disponible dans son intégralité sur le site <http://www.fondation-farm.org>

La transmission de la hausse des prix agricoles aux consommateurs risque de peser sur le pouvoir d'achat, mais sa transmission aux producteurs peut contribuer à réduire la pauvreté des populations rurales et à accroître la production. Dans ce contexte, le très fort renchérissement des matières premières agricoles entre 2006 et l'été 2008 invite à se poser plusieurs questions :

- ▶ Quelle part des fluctuations des prix internationaux se transmet aux marchés africains ?
- ▶ Cette transmission touche-t-elle de la même façon les producteurs et les consommateurs ?
- ▶ Au bout de combien de temps les variations sont-elles transmises ?
- ▶ Les hausses et les baisses sont-elles transmises de la même façon ?

Ces mécanismes de transmission des prix ont été étudiés dans six pays (Cameroun, Guinée, Madagascar, Mali, Niger et Sénégal) et sur des séries qui couvrent deux périodes :

- ▶ janvier 1994 / mars 2007, depuis la dévaluation du franc CFA jusqu'au début de la hausse des prix internationaux du riz et du blé ;
- ▶ avril 2007 / avril 2008, période qui inclut la quasi-totalité de la hausse des prix internationaux. Cette période a été étendue jusqu'en septembre 2008 pour Madagascar, le Niger et le Sénégal, ce qui permet d'analyser aussi le retournement de tendance constaté depuis l'été 2008.

Les prix internationaux du blé et du riz ont été pris comme référence pour l'étude des marchés internationaux, puisque le riz et le blé sont les deux céréales les plus importées en Afrique sub-saharienne. La transmission des prix aux marchés nationaux a été évaluée en prenant comme référence les prix du riz local, du mil, du maïs et du manioc. Le blé n'étant pas produit dans les pays étudiés, les produits domestiques de référence sont la farine et le pain.

## PREMIÈRE OBSERVATION

## De 1994 à 2007, les variations des prix des céréales au port d'importation sont plus faibles que celles des prix internationaux

Les prix internationaux ont connu, entre 1994 et 2007 une relative stabilité. La hausse de 2007/2008, qui s'est finalement transformée en flambée, apparaît comme une rupture brutale par rapport aux quinze années antérieures. La constitution du prix d'achat des céréales importées en Afrique de l'Ouest dépend à la fois des prix internationaux, des coûts de transport et du taux de change. Les coûts du transport ont amplifié la hausse mais aussi la baisse qui a commencé pendant l'été 2008. En effet, le prix du fret maritime a beaucoup augmenté entre 2000 et 2007 mais il connaît une chute spectaculaire depuis l'été 2008. Enfin, l'on peut considérer que la conversion en francs CFA des prix internationaux exprimés en dollars se traduit par une diminution de leur variabilité. En effet, dans l'état actuel de l'économie mondiale, les baisses du dollar se traduisent par une hausse du cours des matières premières et inversement. Au final, l'effet stabilisant du taux de change, l'emporte sur l'effet déstabilisant du fret. Les prix internationaux des céréales au port d'importation, mesurés en francs CFA ont donc, sur la période 1994/2007, des coefficients de variation sensiblement plus faibles que ceux des prix internationaux en dollars. A quoi s'ajoutent, pour expliquer cette plus grande stabilité des prix, la forte concentration des activités d'importation et l'importance des volumes achetés par les importateurs.

## DEUXIÈME OBSERVATION

## La hausse de 2007/2008 a mis à mal les capacités de stabilisation des prix des filières d'importation : la hausse s'est transmise de façon décalée et avec moins d'ampleur

La flambée de 2007/2008 pourrait avoir mis à mal la capacité de stabilisation manifestée par les filières d'importation sahéniennes durant la période 1994/1997. Avec un décalage de 4 à 5 mois, qui correspond au délai de mise en marché des produits commandés par les importateurs, une partie de la hausse du prix international semble avoir été répercutée sur le prix à la consommation, mais le manque de données postérieures à avril 2008 interdit de généraliser ce constat. Dans certains pays, aucune hausse des prix à la consommation n'a été constatée jusqu'en avril 2008 mais, au Sénégal par exemple, ils ont presque doublé en juillet 2008 et sont demeurés à ce niveau élevé jusqu'en septembre, dernier mois pour lequel nous disposons de données. Il faut toutefois noter que cette hausse des prix à la consommation est de moindre ampleur que celle des prix internationaux : 100 % à Dakar, 45 % à Niamey contre 130 % pour le prix international. Madagascar constitue un cas à part car le prix à la consommation du riz importé y est totalement déconnecté du prix international.

## TROISIÈME OBSERVATION

## Les prix des produits locaux sont le plus souvent plus bas et plus instables que ceux des produits importés

L'étude des séries de prix fait apparaître une déconnexion entre les produits importés et les produits domestiques. Sur les marchés des trois capitales étudiées (Bamako, Niamey, Dakar) « local » rime avec :

- ▶ bon marché : le mil est deux fois moins cher que le riz importé à Bamako et à Niamey, 30 % moins cher à Dakar ;
- ▶ instabilité : le coefficient de variation du prix du mil à la consommation est plus du double de celui du prix du riz importé à Dakar. Il est le quadruple à Bamako et à Niamey.

Pour le riz « local », la comparaison est plus complexe car les prix sont influencés par les préférences des consommateurs :

- ▶ « riz local » rime effectivement avec « meilleur marché » au Sénégal, dans les zones de production où le riz local est présent, au Niger et au Burkina, trois pays où les préférences vont plutôt au riz importé ;
- ▶ le prix du « local » est très proche de l'« importé » au Mali et à Madagascar, voire nettement au-dessus en Guinée, pays de tradition rizicole où le riz local jouit d'une nette préférence auprès des consommateurs.

Mais dans tous les cas, le prix du riz importé est plus stable que celui du riz local. L'instabilité des prix locaux se confirme aussi dans les régions non sahéliennes, alors que les produits locaux n'y sont pas forcément moins chers que les produits importés : à Yaoundé, le riz reste plus cher que le manioc mais est moins cher que le plantain.

### 1 La déconnexion entre les prix à la consommation des produits importés et ceux des produits locaux a limité l'impact de la hausse 2007/2008 sur les consommateurs.

Toutefois, les situations varient d'un pays à l'autre, selon les habitudes alimentaires :

- ▶ dans les pays sahéliens, les céréales sèches, fortement déconnectées des produits importés, n'ont pas réagi à la hausse : le prix du riz (local et importé) a augmenté de façon plus ou moins marquée en fonction de la dépendance vis-à-vis des importations, la situation extrême étant celle du Sénégal ;
- ▶ dans les pays à styles alimentaires diversifiés (Guinée et Cameroun), les substitutions induisent de plus fortes corrélations entre produits et l'impact de la hausse est lié au niveau de dépendance vis-à-vis des importations. Elle a été beaucoup plus marquée en Guinée qu'au Cameroun. A Conakry, le prix du riz local a évolué de la même façon que celui du riz importé ;
- ▶ dans les pays très faiblement dépendants des importations, la hausse a été négligeable (Madagascar).

### 2 La faible connexion des prix des produits importés et des prix des produits locaux s'explique en grande partie par le comportement des consommateurs.

Face à la hausse des produits importés, il semble que les substitutions ne se fassent pas aussi rapidement et aussi simplement qu'on pourrait le croire, en raison des structures et des habitudes de consommation. Mieux encore, la hausse du prix du riz importé semble se traduire dans plusieurs pays par une diminution à court terme de la part du budget des ménages consacrée à l'achat de produits locaux.

#### QUATRIÈME OBSERVATION

### En raison du manque de données, l'on peut seulement constater un lien entre prix à la consommation et prix au producteur, mais la hausse des prix à la production semble inférieure à celle des marchés mondiaux

L'analyse de la relation entre les prix à la consommation et les prix à la production a été menée dans un nombre limité de pays (Mali, Niger, Sénégal) en raison du manque de données. Dans ces pays, pour les produits locaux, les prix à la consommation et les prix au producteur semblent être très liés. Le cas du riz au Sénégal indique une nette transmission de la hausse du prix international au producteur. Dans le cas du mil au Sénégal, on observe bien une hausse du prix au producteur très liée et parallèle à la hausse du prix à la consommation. Il est cependant permis de penser que



→→ cette hausse est plutôt une illustration de la dynamique propre du marché du mil qui a manifesté dans les années précédentes des hausses d'ampleur équivalente. Dans le cas du mil au Niger, le prix à la production manifeste bien une hausse de 18% entre avril 2007 et septembre 2008, mais celle-ci est très modeste comparée à la hausse des prix à la consommation. De manière générale, on devrait pouvoir confirmer que les prix du mil sont déterminés par les fluctuations de la production au Niger et de la production et des prix des céréales sèches au Nigeria et dans les autres pays voisins.

#### CONCLUSION

## Il faut distinguer deux modèles de transmission des prix internationaux aux prix à la consommation

L'analyse du comportement des prix aux différentes interfaces peut être résumée en distinguant deux modèles de transmission :

- ▶ le modèle malgache, qui se caractérise par une déconnexion qui opère dès le passage de l'international au national. En d'autres termes, il n'y a pas transmission entre le marché international et le marché à la consommation dans le cas du riz importé. En revanche, les prix à la consommation du riz importé et du riz local sont fortement liés et ils connaissent une instabilité marquée, parfois supérieure à celle des prix internationaux qui apparaît d'abord comme endogène, en particulier après 2001.
- ▶ le modèle sahélien est caractérisé par la transmission, au moins partielle, des fluctuations des prix internationaux aux prix à la consommation. À cette transmission s'ajoute une déconnexion marquée entre les prix des céréales importées et les prix des céréales sèches, qui opère au niveau des marchés de détail dans le passage de l'importé au local. En outre, dans ce modèle, on constate une forte stabilité du prix à la consommation du riz importé qui contraste avec l'instabilité marquée des prix à la consommation des céréales locales. Le prix à la production des céréales locales est encore plus instable - en particulier pour les pays enclavés. Il y a donc, dans le modèle sahélien, un double processus de stabilisation qui opère en faveur des prix à la consommation : stabilisation entre le prix international et le prix à la consommation du riz importé et stabilisation entre le prix à la production et le prix à la consommation des céréales sèches. Toutefois, au contraire du modèle malgache, la hausse des prix internationaux de 2007 / 2008 a modifié en partie ce modèle et la hausse, bien que partiellement amortie, s'est transmise aux prix à la consommation du riz importé

Ces modèles ont en commun, d'une part, l'indépendance entre les prix à la production des céréales locales et les prix internationaux et, d'autre part, la forte instabilité des prix à la production. Cette instabilité semble, à ce stade de l'analyse, être principalement endogène, c'est-à-dire due aux aléas climatiques ou aux quantités produites et à leur disponibilité sur le marché.